



N° 110

Le 22 mai 1992

LE CANADA COMPTE DÉBLOQUER LES ACTIFS IRAQIENS À DES FINS HUMANITAIRES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui qu'elle avait convenu, en principe, de débloquer les actifs irakiens gelés au Canada, dans le but d'acheter des aliments et des médicaments pour l'Iraq.

M^{me} McDougall a pris cette décision à la demande de *Global Ed-Med Supplies*, organisme canadien qui possède une vaste expérience dans les secours d'urgence, en faveur du déblocage d'actifs irakiens d'une valeur de quelque 2 millions de dollars pour l'achat de lait maternisé et de médicaments pour les maladies du coeur. Ces aliments et médicaments seraient distribués par l'entremise des services sociaux et médicaux du gouvernement de l'Iraq, sous le contrôle rigoureux de *Global Ed-Med Supplies*.

«Le Canada est totalement en faveur de l'approche adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies à l'égard de l'Iraq, qui consiste à exercer des pressions, notamment en maintenant les sanctions, tout en accordant une aide humanitaire aux groupes vulnérables. Je suis convaincue que le projet envisagé est tout à fait conforme aux conditions définies par le Conseil de sécurité pour la libération des actifs irakiens», a déclaré M^{me} McDougall.

«Nous reconnaissons que ce projet ne constitue qu'une modeste contribution aux besoins fondamentaux des groupes les plus défavorisés de l'Iraq. Pour influencer réellement sur les conditions sociales et sanitaires, le gouvernement irakien doit, au bout du compte, accepter de se conformer à la résolution 712 du Conseil de sécurité exigeant la supervision, par les Nations Unies, des ventes de pétrole irakien. Nous avons à maintes reprises prié le gouvernement de ce pays de respecter cette résolution», a ajouté M^{me} McDougall.